

Certificat de Qualification Professionnelle

De Moniteur Arts Martiaux (MAM) - Mention « Judo Jujitsu »

Saison 2016/2017

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) « de moniteur » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo-jujitsu contre rémunération pour une durée maximum annuelle de 360 heures. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité principale.

Le moniteur de judo-jujitsu conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et de perfectionnement, en autonomie dans la discipline judo-jujitsu pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement les diplômes d'État (Brevet Professionnel, Diplôme d'État et diplôme d'État Supérieur).

A l'issue de la formation, après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.

DESCRIPTION

Durée : Du 21 octobre 2016 au 07 juin 2017 à l'Institut du Judo. 212 heures : 162h en centre (le vendredi soir, le samedi et dimanche en journée - calendrier en cours d'élaboration) & 50h en entreprise.

Matières enseignées :

UC1 : Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée.
Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Waza, Tachi Waza et procédés d'enseignement.

UC2 : Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.

UC3 : Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique)

Pré-requis pour se présenter à l'examen final :

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du grade de ceinture noire 2ème Dan Judo-Jujitsu à la date du 1^{er} jour des épreuves certificatives (qui débiteront à partir du 15/05/2017).
- être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1)

MODALITES

Dossier complet à retourner IMPERATIVEMENT à la ligue IDF de judo avant le 07 octobre 2016, accompagné du règlement de la formation.

Coût de la formation : 1 800 € (dont 200€ de frais de dossiers)

Date des tests d'entrée et positionnement sur convocation :

Prévu entre le 21/10/16 au 23/10/16 en journée à l'Institut du Judo, 21/25 avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris

Seuls les candidats ayant renvoyés leur dossier complet avant le 07 octobre, pourront être convoqués aux tests. Le candidat est évalué sur ses connaissances techniques en Tachi Waza, Ne Waza, Katas et Randoris.

INFORMATIONS UTILES

PREMIER COURS : 23/10/2016 - INSTITUT DU JUDO (prévoir son kimono)

Positionnement le 22 et 23 octobre 2016

Prise de licence 2016-2017 obligatoire à l'inscription.

LIGUE IDF DE JUDO : 21/25 Avenue de la Porte de Châtillon – 75014 PARIS
Tel : 01.45.41.05.70 – Fax : 01.45.41.07.80 – info@idfjudo.com – www.idfjudo.com

Dossier téléchargeable sur le site www.idfjudo.com

RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

ATTENTION :
Aucun dossier incomplet ou posté
après la date de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.

- Photocopie de votre passeport sportif justifiant de votre grade de ceinture noire 1^{er} dan au minimum.
- Certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins de 3 mois.** (Modèle ci-joint)
- Un document écrit** précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, accompagné d'une **lettre de motivation.**
- 2 photos d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1^{ère} page).
- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso (signée) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité.**
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité.**
- Une photocopie de la licence en cours de validité.
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site www.amali.fr*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
- Photocopies des diplômes (licence STAPS, diplômes fédéraux : AC, AS, CFEB...).
- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), ou l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1). *Attention l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée Défense Citoyenneté ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*
- Le/Les chèque(s) daté(s) et signé(s) à l'ordre de la ligue IDF de Judo du montant de la formation (que la formation soit financée par un organisme ou pas). *Possibilité de faire plusieurs chèques (maximum 4 chèques dont l'encaissement sera échelonné sur l'année 2016-2017. L'ensemble des chèques doit être transmis en même temps que le dépôt du dossier d'inscription. N'hésitez pas à contacter la ligue IDF sur ce point si besoin.*
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Pour les candidats salariés :

- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Pour les candidats étudiants :

- Copie de la carte d'étudiant(e)

CQP MONITEUR ARTS MARTIAUX Mention JUDO JUJITSU

Identification du candidat

NOM : Prénom :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :
Adresse :
CP : Ville :
☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []
E.mail : Nationalité :

Photo
d'identité
à coller

Situation au regard de l'emploi

Etes-vous :
Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....
Etudiant(e) Retraité(e) Handicapé(e)
Adresse employeur :
Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le :
N° identifiant :
Sans emploi non inscrit oui non
Bénéficiaire du RSA oui non
Durée totale de votre expérience professionnelle ou non (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :
.....
.....

Prise en charge envisagée pour votre formation :
.....
.....

Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) :
.....
.....

A la caisse de (ville, département) :
A quel titre (personnel, ayants droit, étudiant...) :
N° de sécurité sociale :

[] [] [] [] [] [] []

Niveau d'études ou de formation

Niveau V : Brevet des collèges

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau V : BEP

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau IV : Baccalauréat

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau III : DEUG -DUT

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau II : Licence

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc

Diplômes acquis Niveau atteint

Précisez :

Diplôme sportif :

BAPAAT Date :

TC 1 Date :

BEES 1 Précisez :

BP JEPS Précisez :

DE JEPS Précisez :

AUTRES (AC, AS, CFEB...) Précisez :

Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFD, BASE...)
.....

C.Q.P. ARTS MARTIAUX OPTION JUDO JUJITSU

CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

Je soussigné(e), Docteur

Demeurant

.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/ Mme/ Mlle né(e) le

demeurant :

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement **du JUDO-JUJITSU**.

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à : Le.....

Signature et cachet du médecin